

Vers l'absolution de Charles IV de Lorraine (1645) : enjeux et ressources d'une stratégie diplomatique du Saint-Siège*

Julien Régibeau
Aspirant F.R.S.-FNRS
Université de Liège

Introduction

Le 30 décembre 1645, l'internonce en poste à Bruxelles, Antonio Bichi, adresse une lettre à son correspondant officiel, le cardinal Pamphili, secrétaire d'Etat du Saint-Siège et neveu du pape Innocent X. Dans celle-ci le diplomate fait le récit de l'absolution qu'il a donné le 22 décembre au duc Charles IV de Lorraine, excommunié en 1642.

« J'envoie en pièce jointe à votre Éminence l'acte de l'absolution que je donnai il y a de cela huit jours au Seigneur Duc de Lorraine, lequel [acte] fut reçu par son Altesse avec une telle humilité, qu'il apporta une très grande édification à tous ceux qui étaient alentour, et [le Duc] a été entendu avec grande satisfaction de ces Gouverneurs, Ministres et Chevaliers, qui par ailleurs, avaient la nécessité de traiter avec lui. [...] Du reste, j'ai appris par plusieurs voix que si Son Altesse se plaignait de moi dans le passé, de la même façon elle me loue à présent¹. »

La lettre met en scène le triomphe d'un acte à la fois religieux et diplomatique. La sentence prononcée par l'envoyé pontifical a en effet pour but de mettre fin à plus de trois années de tensions qui font suite à la bulle d'excommunication pour bigamie fulminée par le pape Urbain VIII à l'encontre du duc de Lorraine et de sa seconde épouse, Béatrice de Cusance. Ce triomphe est celui du Saint-Siège et de son envoyé, l'internonce Bichi. Comme le démontrent l'humilité du duc, l'édification de la cour et la satisfaction des ministres du gouvernement des Pays-Bas, ceux-ci ont ramené l'ordre et l'harmonie dans la communauté des fidèles ; une harmonie devenue essentielle pour faire face aux ennemis de la vraie foi, dans cette guerre européenne qui n'en finit plus de durer et dont les résultats sont perçus à Bruxelles comme désastreux. Pour Rome l'enjeu diplomatique de ce geste est donc grand.

Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, est en effet un membre important du parti des dévots, hostile à Richelieu et à sa politique d'abaissement de la maison d'Autriche. Réfugié aux Pays-Bas depuis l'occupation de ses États par le cardinal, en 1634, il prend part aux dernières phases de la guerre de Trente Ans en mettant ses troupes au service des Habsbourg, aussi bien en France que dans l'Empire. Or, l'excommunication du duc comme la mauvaise volonté dont celui-ci semble faire preuve pour répondre aux exigences de la Curie romaine ont peu à peu créé des dissensions au sein du clergé et du gouvernement des Pays-Bas. L'irritation qui règne menacerait même la bonne conduite de la guerre menée contre la France et ses alliés protestants. Si, à première vue, la papauté ne prend pas une

* Abréviations : ASV = Archivio Segreto Vaticano ; Segr. Stato, Fiandra = Segreteria di Stato, Fiandra.

¹ « Invio con questa à Vostra Eminenza l'atto dell'assoluzione che diedi otto giorni sono al Signor Duca di Lorena, quale Sua Altezza fù ricevuto con tale humiltà, che apporto grandississ.a edificazione à tutt'i Circostanti, et è stato sentito con gran contento di questi Governatori Ministri, e Cavalieri, che per altro erano necessitati di trattar seco. [...] Del resto ho inteso per più versi, che quanto Sua Altezza si doveva di me per il passato, altrettanto se ne lodi adesso, confessando che all'hora facevo quello conveniva al mio offitio. » (Bruxelles, l'internonce Bichi au cardinal Pamphili, le 30 décembre 1645, Cité du Vatican, ASV, *Segr. Stato, Fiandra*, liasse 29, f. 393.) Traduction personnelle.

part active dans ce conflit, elle veille naturellement, à travers ses nonces, aux intérêts catholiques qui sont en jeu.

Je souhaiterais consacrer cette contribution à l'étude de la conduite de l'internonce Bichi dans le retour en grâce de Charles IV et son absolution en 1645. Pour ce faire, mon article est divisé en deux parties distinctes, qui se conjuguent pour former un jeu d'échelles spatio-temporelles à même de circonscrire l'épisode historique analysé. Dans un premier temps, je présenterai le cadre européen dans lequel se mettent en place les conditions devant mener, à partir des années 1620, à la confrontation entre Richelieu et Charles IV, puis à l'exil progressif des Lorrains vers Bruxelles et enfin à l'excommunication du duc, en 1642. À cette perspective macro historique répondra ensuite la seconde échelle de mon analyse. Celle-ci se limite à une ville, celle de Bruxelles. Cette échelle micro est à la hauteur de l'action diplomatique que l'internonce Bichi déploie durant les quelques mois qui précèdent l'absolution du duc de Lorraine.

Cette double échelle d'espace et de temps vise à saisir la nature et l'étendue des ressources et des stratégies que l'internonce utilise afin de mener une véritable politique de détente, propre, d'une part, à diminuer la fièvre qui règne alors à la cour de Bruxelles autour du duc de Lorraine et, d'autre part, à réconcilier les intérêts politico-religieux et les intérêts juridico-dogmatiques du Saint-Siège. Je désirerais, par cet exercice apporter une contribution à la compréhension de la politique menée par les nonces apostoliques lors de la fin de la guerre de Trente Ans et à l'occasion des Congrès de Westphalie ; moments diplomatiques habituellement considérés par l'historiographie comme étant défavorables à la papauté.

Charles IV et la France.

Charles est le fils de François de Vaudémont, fils cadet de Charles III, duc de Lorraine. En 1621, il épouse sa cousine germaine, Nicole, héritière des duchés de Lorraine et de Bar. À la fin de l'année 1625, dans ce qui est traditionnellement considéré comme un coup d'État, il s'empare des possessions de sa femme sous le nom de Charles IV². Le roi d'Espagne Philippe IV, l'empereur Ferdinand II et le pape Urbain VIII reconnaissent le nouveau souverain. Mais la prise de pouvoir contestée du duc donne à Louis XIII et Richelieu l'occasion d'intervenir à la frontière du royaume, en réaffirmant l'autorité de la France sur les Trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, dont les territoires sont enchevêtrés avec ceux de la Lorraine. C'est également pour eux un moyen de rentrer dans les affaires de l'Empire et de s'opposer indirectement aux Habsbourg, dont les armées sont en train de triompher dans le conflit qui les oppose aux princes protestants, depuis 1618.

Tout de suite après la prise de pouvoir par Charles IV, Richelieu s'empresse de rappeler au nouveau duc les liens féodo-vassaliques qui le rattachent à la monarchie française pour le Barrois mouvant. Le duc refuse de prêter foi et hommage au nom de son épouse et mère, dès cette époque, une politique anti-française³. Il accueille les opposants du cardinal et mène la guerre au côté des

² Détail des événements dans M.-C. VIGNAL SOULEYREAU, *Richelieu et la Lorraine*, Paris, 2004, p. 81-86 (Logiques historiques).

³ Sur la « crise des années vingt » et la rivalité Lorraine-France à cette époque : R. BABEL, « Dix années décisives : aspects de la politique étrangère de Charles IV de 1624 à 1634 », dans *Les Habsbourg et la Lorraine: actes du colloque international organisé par les Universités de Nancy II et Strasbourg III dans le cadre de l'UA 703 (Nancy II-CNRS), 22, 23, 24 mai 1987*, édit. J.-P. BLEDE, E. FAUCHER et R. TAVENEAU, Nancy, 1988, p. 59-65 (Diagonales) ; ID., *Zwischen Habsburg und Bourbon : Aussenpolitik und europäische Stellung Herzog Karls IV. von Lothringen und Bar vom Regierungsantritt bis zum Exil, 1624-1634*, Sigmaringen, 1989 (Beihefte der Francia, 18). – M. PARISSÉ, *Histoire de la Lorraine*, Toulouse, 1977, p. 284-290 (Univers de la France et des

Habsbourg. Après plusieurs années de conflits, Charles IV abdique finalement en 1634, au profit de son frère cadet, Nicolas-François. Le Parlement de Paris lui intente alors un procès au terme duquel il considère que les duchés appartiennent désormais de droit à la France. L'année suivante, lorsque Louis XIII déclare la guerre à l'Espagne, les troupes royales pénètrent en Lorraine et la ravagent. Dans le même temps, Charles IV s'enfuit et met à nouveau ses troupes au service des Habsbourg et obtient la protection du cardinal-Infant, gouverneur-général des Pays-Bas espagnols⁴.

Bruxelles, centre de la contestation dévote

Charles IV n'est pas le premier ennemi de Richelieu qui gagne Bruxelles⁵. La reine mère, Marie de Médicis, s'est exilée dans les Pays-Bas avec son entourage durant l'été de l'année 1631, à la suite de la Journée des Dupes. Elle les quittera en 1638⁶. Son second fils, Gaston d'Orléans, la rejoint un temps à partir de 1632, après l'échec de la rébellion qu'il a menée dans le Languedoc⁷. Quand l'orage s'étend sur les duchés de Lorraine, l'année suivante, de nombreux nobles trouvent refuge à Bruxelles. Ils sont notamment emmenés par Henriette de Lorraine, princesse de Phalsbourg et sœur du duc Charles IV. Enfin, en 1640, l'arrivée dans cette même cour de Marie de Rohan, duchesse de Chevreuse, finit de faire de Bruxelles une place importante de la contestation face à Richelieu.

En effet, si le réseau des exilés est traversé par de nombreuses tensions⁸ dues en grande partie à la présence soudaine de tant de cultures de cour au même endroit, il porte cependant en lui un certain modèle socio-politique qui condamne, au nom de Dieu, la raison d'État élaborée par Richelieu⁹. L'importance de la réforme et de la conquête catholiques dans le processus de construction identitaire de la maison de Lorraine a été analysée¹⁰. Dès le milieu des années 1520, l'expédition du duc Antoine de Lorraine contre les paysans luthériens d'Alsace d'une part et, d'autre part, la célébration qui est faite de cet événement dans l'ouvrage polémique de Nicolas Volcyr de Serrouville, fait émerger un nouveau courant de pensée. Soldat de Dieu providentiel guidé par l'esprit de croisade¹¹, le duc de Lorraine est chargé par le ciel de rétablir l'union de la Chrétienté contre les ennemis de l'Église romaine¹². Le concile de Trente réactualise cette idéologie sacrale. Pour Rome, la Lorraine devient alors la clé de voûte de la « dorsale catholique », qui s'étend des Pays-Bas aux cantons helvétiques et

pays francophones, 38. Histoire des provinces). Sur les relations internationales au sein desquelles se définit la conduite de Charles IV entre 1624 et 1633, voir le résumé qui en est fait dans R. PARISOT, *Histoire de Lorraine : (Duché de Lorraine, duché de Bar, Trois-Évêchés)*, Paris, vol. 2, 1922, p. 54-62.

⁴ Sur les rapports entre Charles IV et l'Espagne : R. VERMEIR, « Charles IV de Lorraine et l'Espagne. 1634-1659 », dans *Revue d'Histoire Luxembourgeoise*, 62/3,4 (2010), p. 393-402.

⁵ GOSSART E.E., *L'auberge des princes en exil ; anecdotes de la cour de Bruxelles au XVII^e siècle*, Bruxelles, P. Weissenbruch, 1905.

⁶ S. NAWROCKI, « Une reine en exil : diplomatie et réseaux d'information autour de Marie de Médicis », in *Revue d'Histoire Diplomatique*, 122/3 (2008), p. 243-266.

⁷ T. OSBORNE, « "Chimeres, monopoles and stratagems" : French exiles in the Spanish Netherlands during the Thirty Years' War », in *Seventeenth Century*, 15/2 (2000), p. 149-174.

⁸ *Ibidem*.

⁹ Voir, entre autres : R. BIRELEY, *The Counter-Reformation prince : anti-Machiavellianism or Catholic statecraft in early modern Europe*, Chapel Hill, 1990. – L. CHATELLIER, *L'Europe des dévots*, Paris, 1987 (Nouvelle bibliothèque scientifique). – J. P. GUTTON, *Dévots et société au XVII^e siècle. Construire le Ciel sur la Terre*, Paris, 2004 (Histoire et société). – E. THUAU, *Raison d'État et pensée politique à l'époque de Richelieu*, Paris, 1966 (Bibliothèque de l'évolution de l'humanité, 35).

¹⁰ H. DERREAL et L. CHATELLIER (dirs.), *Les Réformes en Lorraine, 1520-1620*, Nancy, 1986 (Centre de recherches en histoire sociale et religieuse, 2). Voir également les travaux de Taveneaux.

¹¹ D. CROUZET, *Dieu en ses royaumes : une histoire des guerres de religion*, Seyssel, 2008, p. 283-310.

¹² M.-C. VIGNAL SOULEYREAU, *Richelieu et la Lorraine, op. cit.*, p. 12.

qui devrait favoriser la reconquête catholique en France comme dans l'Empire¹³. L'arrivée des exilés Français et Lorrains aux Pays-Bas dans les années 1630 concentre donc au même endroit de nombreuses figures de la constellation dévote. Opposé à ce qu'il qualifie de raison d'enfer, le réseau des exilés trouve dans le projet universaliste et catholique des Habsbourg un allié logique. Il trouve également dans l'Église romaine, une structure sacrée justifiant son action religieuse et politique.

Excommunication de Charles IV et Béatrice

L'abdication et les voyages de Charles IV entraînent celui-ci à rencontrer à plusieurs reprises une dame de la noblesse franc-comtoise : Béatrice de Cusance, fille de la marquise de Berghes. Tombé amoureux, le duc cherche à tout prix à invalider son premier mariage, avec Nicole de Lorraine. Charles et Béatrice se marient finalement en 1637. Deux ans plus tard, l'internonce *ad interim* en poste à Bruxelles, Richard Pauli Stravius, écrit à Rome que les parents du duc sont très mécontents de celui-ci concernant cette affaire et que le scandale « causera de grands désordres dans la maison de Lorraine et attirera une juste punition divine sur sa personne¹⁴. » Les enjeux politiques sont importants. Nicole reste l'héritière des duchés de Lorraine et de Bar. La situation donne donc un nouvel argument à la France en faveur de sa propre politique. Richelieu saisit d'ailleurs cet argument et se rapproche de Nicole dans le but de défendre ses intérêts.

Parallèlement, Charles IV, appuyé par son confesseur, déploie une activité importante auprès de plusieurs théologiens pour obtenir l'invalidation de son premier mariage. Il se heurte à un mur en 1639, lorsque le pape Urbain VIII lance une procédure canonique pour instruire un procès en bigamie auprès du tribunal de la Rote¹⁵. La Curie reconnaît finalement la validité du premier mariage du duc, avec Nicole de Lorraine. Le 23 avril 1642, Urbain VIII fulmine alors une bulle d'excommunication à l'encontre de Charles et Béatrice. Cependant, la censure intimée peut être suspendue ou révoquée, si les deux amants font pénitence. Pour ce faire, ils doivent répondre à certaines conditions qui demeurent évasives et sont régulièrement redéfinies. La principale de ces conditions est qu'une séparation canonique soit observée. Cela signifie que les deux condamnés doivent se trouver dans deux lieux emmurés différents (couvent ou ville), afin qu'il soit possible qu'un ordinaire ou l'internonce ou tout autre religieux habilité surveillent leurs faits et gestes. Ces conditions permettent donc la discussion, l'affrontement et la conciliation. Par leur plasticité elles constituent le cadre physique et politique des négociations qui s'ensuivent et qui mènent, le 22 décembre 1645, à l'absolution de Charles IV et de Béatrice de Cusance.

L'espace et le temps de la négociation

¹³ R. TAVENEAU, « Réforme catholique et Contre-Réforme en Lorraine », dans *L'Université de Pont-à-Mousson et les problèmes de son temps. Actes du colloque organisé par l'Institut de recherche régionale en sciences sociales, humaines et économiques de l'Université de Nancy II*, Nancy, 1974, p. 389-400 (Annales de l'Est, 47). Voir aussi G. DEREGNAUCOURT, Y. KRUMENACKER, P. MARTIN et F. MEYER F. (éds.), *La Dorsale catholique - jansénisme – dévotions : XVI^e-XVIII^e siècles. Mythe, réalité, actualité historiographique*, Paris, 2014 (Actes académiques).

¹⁴ Bruxelles, Stravius à F. Barberini, le 23 avril 1639, Cité du Vatican, ASV, *Segr. Stato, Fiandra*, liasse 25, f. 185, dans *Correspondance de Richard Pauli-Stravius (1634-1642)*, publiée par Brulez W., Bruxelles/Rome, 1955, p. 364-365 (Analecta vaticano-belgica ; Deuxième série, section A : nonciature de Flandre, 10).

¹⁵ H. DERRÉAL, « L'intervention de Saint Pierre Fourier dans le mariage frauduleux de Charles IV de Lorraine et de Béatrix de Cusance », in *Annales de l'Est*, 5e série, 8/4 (1957), p. 299-325. – H. FOUQUERAY, « Le P. Cheminot et le duc Charles IV de Lorraine », in *Revue d'histoire de l'Église de France*, 11/53 (1925), p. 453-470.

Le 8 février 1642, Antonio Bichi¹⁶ est nommé internonce aux Pays-Bas en lieu et place de Stravius. Il s'empare donc de l'affaire de l'excommunication. Les résultats tardent cependant et l'opposition entre Charles IV et l'internonce autour de cette affaire font naître des dissensions au sein du clergé, de la cour et de l'état-major des Pays-Bas. À cause de l'animosité croissante qu'il témoigne vis-à-vis du duc de Lorraine, l'internonce est peu à peu suspecté par le gouverneur-général des Pays-Bas espagnols, le marquis de Castel Rodrigo, d'être un ami de la France¹⁷. Le péril est donc considérable pour la diplomatie du Saint-Siège et pour la figure de Père commun des Princes catholiques cultivée par Innocent X¹⁸.

Concentrons-nous maintenant sur l'activité diplomatique que Bichi déploie durant toute cette année 1645 et qui conduit à l'absolution en décembre. La stratégie alors déployée par Bichi consiste alors à mener à l'exclusion physique et sociale des deux amants. En effet, l'excommunication commande que ceux-ci soient rejetés de la communauté des fidèles et des lieux de cultes qu'elle investit. La séparation canonique, quant à elle, exige qu'ils soient éloignés l'un de l'autre tout en demeurant dans des espaces étroitement contrôlés par les autorités ecclésiastiques. Une exclusion doit se substituer à une autre. Entre l'excommunication et la séparation canonique, le temps et l'espace de la négociation entre Bichi et le couple sont marqués par l'une et l'autre exclusion, chacune en partie observée et en partie enfreinte. En effet, l'influence sociale, politique et religieuse des deux amants leur permet régulièrement de résister à l'expulsion de la communauté des fidèles, voulue par Bichi et les évêques. De même, les nombreux rendez-vous secrets entre Charles IV et Béatrice, dont l'internonce est tenu informé, et les tergiversations autour du choix des villes de la séparation canonique reportent systématiquement l'absolution.

Les négociations menées par l'internonce s'intègrent dans deux espaces-temps. Le premier est celui de la campagne militaire contre les ennemis de Philippe IV. Ce temps court de juin à octobre 1645. L'espace quant à lui, est, pour le duc de Lorraine, celui des Pays-Bas espagnols, du camp militaire et des mouvements de troupes. Béatrice et Charles sont *de facto* régulièrement séparés. Durant cette période, Bichi temporise. Il permet à la discipline morale et physique qu'il exige des deux amants de se relâcher quelque peu. Il n'a pas réellement le choix : étant demeuré à Bruxelles, auprès de la cour, la distance qui l'écarte du théâtre des opérations l'empêche d'intervenir efficacement. Les canaux de l'information sont distendus. Il considère de toute façon que la situation n'est pas propice pour agir. Castel Rodrigo, ne tolère en effet pas qu'on interfère avec la conduite de la guerre et le service du roi d'Espagne. Cette période donne toutefois la possibilité à Bichi de mener une campagne de dénigrement de la conduite militaire du duc de Lorraine¹⁹ : celui-ci ne rompt pas la neutralité qui le

¹⁶ G. De CARO, « Bichi, Antonio », in *Dizionario biografico degli Italiani*, vol. 10, Rome, 1968, p. 340-344. – L. JADIN, « 2. Bichi (Antonio) », in *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, vol. 8, Paris, 1934, col. 1415-1417.

¹⁷ Bruxelles, Castel Rodrigo à Philippe IV, le 31 mars 1645, AGR, Secrétairerie d'État et de Guerre, liasse 233, f. 49. Résumé dans J. CUVELIER et J. LEFÈVRE (éds.), *Les affaires des Pays-Bas au XVII^e siècle*, t. 3, *Précis de la correspondance de Philippe IV (1633-1647)*, Bruxelles, 1930, p. 519-520.

¹⁸ G. BRAUN, « Innozenz X. Der Papst als padre comune », dans *Eigenbild im Konflikt. Krisensituationen des Papsttums zwischen Gregor VII. und Benedikt XV*, Darmstadt, 2009, p. 119-156.

¹⁹ Bruxelles, Antonio Bichi au cardinal Pamphili, le 15 avril 1645, Cité du Vatican, ASV, *Segr. Stato, Fiandra*, liasse 29, f.150-151. – Bruxelles, Antonio Bichi au cardinal Pamphili, le 22 avril 1645, Cité du Vatican, ASV, *Segr. Stato, Fiandra*, liasse 29, f. 155-156. – Bruxelles, Antonio Bichi au cardinal Pamphili, le 17 juin 1645, Cité du Vatican, ASV, *Segr. Stato, Fiandra*, liasse 29, f. 211. – Bruxelles, Antonio Bichi au cardinal Pamphili, le 24 juin 1645, Cité du Vatican, ASV, *Segr. Stato, Fiandra*, liasse 29, f. 226. – Bruxelles, Antonio Bichi au cardinal Pamphili, le 2 septembre 1645, Cité du Vatican, ASV, *Segr. Stato, Fiandra*, liasse 29, f. 294-295 et 303. – Bruxelles, Antonio Bichi au cardinal Pamphili, le 21 octobre 1645, Cité du Vatican, ASV, *Segr. Stato, Fiandra*, liasse 29, f. 339.

lie aux Hollandais hérétiques mais s'attaque uniquement aux Français. Il a la plus puissante armée en poste dans les Pays-Bas mais la préserve à tout prix en la cantonnant dans les forts. Enfin, cette même armée ruine les provinces du roi d'Espagne plutôt que celles de l'ennemi. Puisant dans l'imaginaire militaire italien le *topos* du *condottiere* dangereux et inutile diffusée par Machiavel, Bichi n'obtient que peu de résultat auprès de Castel Rodrigo. Il retient par contre l'attention du Saint-Office. La congrégation romaine fait alors pression à son tour sur le gouverneur-général, qui, face à cette autorité, se montre cette fois plus flexible²⁰.

Le second espace-temps est celui de la mauvaise saison. Avec elle, vient le temps et l'espace de l'excommunication et du contrôle étroit exercé par les autorités ecclésiastiques sur les deux amants. Durant cette période, la plus grande partie de la pièce se joue à l'intérieur des murs de Bruxelles. Deux espaces sont investis. Le premier espace est le quartier de la cour. Béatrice et Charles y trouvent régulièrement refuge, notamment auprès de nobles alliés ou de membres de leur famille (c'est le cas de Béatrice notamment, qui vit régulièrement dans le palais de sa mère). Ce quartier est également le quartier du Coudenberg, où le pouvoir est en représentation et où les deux amants créent et entretiennent des réseaux. Le second espace est celui constitué par divers établissements religieux. Au début de l'année 1645, Charles loge en effet dans le couvent des dominicains, dont les rapports avec la famille de Lorraine sont étroits. C'est d'ailleurs dans l'église des dominicains de Bruxelles que se fera enterrer la duchesse de Phalsbourg, sœur du duc, en 1660. Charles est chassé de ce couvent en mars, à l'instance du général de l'ordre²¹. Il en nourrira du ressentiment vis-à-vis de Bichi. Le duc de Lorraine est également plusieurs fois accueilli par les carmes déchaux, dont le prieur, Juan de la Madre di Dio, ancien confesseur du cardinal-Infant, va d'ailleurs jouer un rôle déterminant en tant que médiateur entre Charles et l'internonce. Soulignons également le cas des jésuites. À plusieurs reprises, Bichi assure à Rome que ceux-ci sont particulièrement bien intentionnés envers le Saint-Siège dans cette affaire²² et qu'il convient de les employer. Il est cependant à noter que le confesseur de Charles IV, à cette époque, est le mathématicien et théologien Jean Leurechon, un jésuite lorrain. Celui-ci est un des principaux soutiens du duc. Il lui donne notamment de nombreux conseils à propos de la conduite à adopter dans cette affaire et écoute sa confession. Il est d'ailleurs, durant toute la première partie de l'année, le principal médiateur entre son maître et l'internonce. Mais, en avril, après avoir reçu des ordres du Saint-Office lui intimant de ne plus recevoir d'ambassade du duc, sinon pour faire aboutir la cause de l'absolution, Antonio Bichi congédie Leurechon²³. Le jésuite fait alors l'objet, à plusieurs reprises, des critiques de l'internonce, qui condamne sa complaisance. Cet acte permet à l'agent pontifical d'agir indirectement sur le duc sans égratigner le prestige dont celui-ci jouit à la cour. Ce faisant, il se protège également car il s'en prend à un religieux sur lequel il peut, en tant qu'agent du Saint-Siège, revendiquer une certaine autorité. À la fin de l'année, Bichi peut d'ailleurs se réjouir : les

²⁰ Bruxelles, Antonio Bichi au cardinal Pamphili, le 30 juillet 1645, Cité du Vatican, ASV, *Segr. Stato, Fiandra*, liasse 29, f. 255.

²¹ Bruxelles, Copie d'une lettre envoyée par Charles IV au prieur des dominicains, envoyée par Antonio Bichi au cardinal Pamphili, le 25 mars 1645, Cité du Vatican, ASV, *Segr. Stato, Fiandra*, liasse 29, f. 120.

²² « [...] li jesuiti più che ogni altro sono osservanti verso della Santa Sede e della mia Carica » (Bruxelles, Antonio Bichi au cardinal Pamphili, le 25 novembre 1645, Cité du Vatican, ASV, *Segr. Stato, Fiandra*, liasse 29, f. 376-377.

²³ « [...] li [le Père Leurochon] ho mostrato quella parte della lettera della Santa Congregazione dove mi si comanda di non ricevere ambasciate ne sentire li suoi procuratori, se non in ordine all'obbedientia che si deve alla Santa Sede, et li ho detto che confermi a Sua Altezza il desiderio che ho di servirla et che la preghi che fin che non è risoluto in effetto di obbedire non mi faccia piu rompere la testa con sue ambasciate. » (Bruxelles, Antonio Bichi au cardinal Pamphili, le 8 avril 1645, Cité du Vatican, ASV, *Segr. Stato, Fiandra*, liasse 29, f. 139-141.)

jesuites de Bruxelles envisagent de chasser Leurechon de leur établissement afin de ne plus souffrir de la venue de Charles de Lorraine dans leurs murs et à leur office²⁴.

Si, dans sa volonté d'appliquer les ordres du Saint-Siège, Bichi rencontre de nombreux alliés, il fait face à des volontés contraires qui œuvrent, elles, à l'inclusion de Charles IV et Béatrice dans le tissu social, spatial et politique des Pays-Bas. Les deux amants ont en effet de puissants réseaux d'alliés, dont l'influence dans les négociations qui se jouent peut être déterminante. Béatrice possède notamment des terres dans les abords de Bruxelles, ce qui l'insère dans la noblesse brabançonne. Ensuite, la réputation de bons chrétiens des deux amants est brandie par de nombreux religieux pour justifier l'accueil qu'ils leur réservent dans leur couvent, voire dans l'espace interdit de la communion eucharistique²⁵. Enfin, pendant toute l'année 1645, le marquis de Castel Rodrigo, ainsi que les principaux chefs d'armée au service de l'Espagne disent vouloir garder à tout prix l'aide de Charles IV et de ses troupes lorraines dans la guerre qui les oppose à la France et dont les résultats se montrent catastrophiques. Bichi traite régulièrement de ce sujet avec le gouverneur-général, alléguant que le duc de Lorraine est rejeté par Dieu et que ses troupes font plus de mal que de bien aux Pays-Bas. Mais ces tractations ont peu d'effets, comme le montre le passage suivant :

« Avec le seigneur marquis de Castel Rodrigo, j'ai régulièrement traité du contenu de ce qui m'est demandé [par les ordres du Saint-Office], lui disant que Dieu, offensé par ces scandales, pourrait ne pas le faire jouir du fruit qu'il espère retirer des troupes de Charles IV. [...] Mais mon discours n'a servi à rien parce que son Excellence donne pour seule réponse que le fait qu'il a donné de l'argent à Son Altesse, lui fait croire avec confiance que celui-ci servira son Roi et que ses ennemis se servant des hérétiques et des turcs, il lui semble que c'est un moindre mal d'employer celui-ci qui n'est pas hérétique²⁶. »

Le crédit accordé par la cour de Bruxelles à Charles IV est la plus grande force d'intégration sociale et politique dont profite le duc. Elle entraîne une partie de la noblesse et du clergé à se ranger du côté du gouvernement, que cela soit dans le but de sauvegarder les Pays-Bas d'une invasion ou tout simplement dans le but de ne pas se heurter à l'autorité du marquis de Castel Rodrigo.

Exclure pour s'accorder

Bichi reconnaissant que le duc est quasi intouchable, c'est, volontairement ou non, sur la personne de Béatrice qu'il concentre alors ses attaques. Sa stratégie consiste en effet, pendant une grande partie de l'année, à isoler Béatrice en la décrédibilisant auprès du Saint-Siège et de la noblesse de Bruxelles. Au cardinal Pamphili, il souligne le manque de dévotion et de volonté de celle-ci. Il croit les bruits qui

²⁴ Bruxelles, Antonio Bichi au cardinal Pamphili, le 25 novembre 1645, Cité du Vatican, ASV, *Segr. Stato, Fiandra*, liasse 29, f. 376-377.

²⁵ « Passarò qualche offitio con questi Religiosi che non admettino alle loro Chiese questi scomunicati, mà sarà difficile che tenga effetto perche nessuno vuol essere il primo a disgustare il Duca et questi Ministri. » (Bruxelles, Antonio Bichi au cardinal Pamphili, le 20 mai 1645, Cité du Vatican, ASV, *Segr. Stato, Fiandra*, liasse 29, f. 177.)

²⁶ « Al Signore Marchese di Castel Rodrigo molte volte le ho parlato del tenor che mi comandano dicendoli che Iddio offeso da questi scandali potrebbe non le lassar godere il frutto che spera dalle truppe di Sua Altezza [...] mà questo mio dire non ha servito à niente perche Sua Eccellenza non da altra risposta, se non che havendo dato denari à Sua Altezza confida che servirà Il suo Re che valendosi li suoi nemici delli Heretici et de Turchi li pare men male di valersi di questo che non è Heretico. » (Bruxelles, Antonio Bichi au cardinal Pamphili, le 22 avril 1645, Cité du Vatican, ASV, *Segr. Stato, Fiandra*, liasse 29, f. 155-156.) Traduction personnelle.

disent qu'elle aurait empoisonné son premier époux pour se marier avec Charles²⁷. Les attaques de l'internonce envers le confesseur de Béatrice sont encore plus violentes que celles qu'il mène contre Leurechon. Il la confesserait sans s'être présenté à l'ordinaire. Il a de plus eu, par le passé, une conduite peu recommandable et il semble manquer de dévotion catholique. Enfin, l'internonce s'ingénie également à isoler Béatrice en l'excluant socialement de la société des dames de la cour. Pour cela, il ne manque pas de relever que plusieurs dames n'osent pas aller la visiter, eu égard aux censures ecclésiastiques. Il veille alors à entretenir ces dames dans la crainte de l'excommunication²⁸. Il veille de même très attentivement à ce que Béatrice ne soit pas appelée « épouse », et qu'on ne lui donne pas le titre « d'altesse ».

Parallèlement, l'internonce guette l'évolution des sentiments que le duc de Lorraine porte à Béatrice. L'éloignement du duc, durant la campagne militaire, les ont rendu plus tièdes. Selon Bichi, s'est le moment d'agir. À son retour à Bruxelles, Charles risquerait en effet de s'attendrir de nouveau. Misant sur l'éloignement des deux amants, Bichi entreprend alors de traiter avec le Saint-Office afin que celui-ci accepte les dernières conditions proposées par le duc à propos de la séparation canonique. Béatrice irait à Gand tandis que Charles de Lorraine pourrait aller et venir à la cour de Bruxelles. Rome accepte ces conditions²⁹.

La négociation aboutit par conséquent lorsque les intérêts du Saint-Siège, de Charles IV et du gouvernement des Pays-Bas, les intérêts de l'exclusion et de l'inclusion, se rencontrent. Seuls ceux de Béatrice semblent avoir été véritablement sacrifiés. Rejetée de l'espace social, elle est envoyée à Gand. Elle n'a pas su conserver ses réseaux de pouvoir intacts. Deux mois avant le procès qui devait mener à l'absolution, elle tentait encore de persuader le duc de gagner l'Allemagne avec elle, afin de sortir définitivement de l'espace de contrôle bâti par l'internonce et les évêques des Pays-Bas, espace où elle a tant perdu³⁰. Mais Charles de Lorraine, dont l'honneur et le prestige sortent grandis de la négociation avec l'internonce, n'y voit alors plus d'utilité.

²⁷ « Di più hò inteso, che si creda, che il primo marito morisse non di peste, mà di veleno fattegli dare da Beatrice per andar dal Duca di Lorena come fece subito, che ammalò, [...] » (Bruxelles, Antonio Bichi au cardinal Pamphili, le 20 juin 1645, Cité du Vatican, ASV, *Segr. Stato, Fiandra*, liasse 27, f. 48-49.)

²⁸ « Diverse Dame delle prime, e massime le parenti del Duca d'Arcot, non l'hanno ancora visitata, e procuro che tardino ancora qualche giorno. » (Bruxelles, Antonio Bichi au cardinal Pamphili, le 11 février 1645, Cité du Vatican, ASV, *Segr. Stato, Fiandra*, liasse 29, f. 94.)

²⁹ Bruxelles, Copie d'une lettre envoyée par le Saint-Office à Antonio Bichi envoyée par ce dernier au cardinal Pamphili, le 23 décembre 1645, Cité du Vatican, ASV, *Segr. Stato, Fiandra*, liasse 29, f. 391.

³⁰ Bruxelles, l'internonce Bichi au cardinal Pamphili, le 14 octobre 1645, Cité du Vatican, ASV, *Segr. Stato, Fiandra*, liasse 29, f. 336.